

L'Université de La Rochelle a inscrit dans son contrat quadriennal 2012-2017 l'adoption d'une démarche qualité pour construire et développer des formations en partenariats internationaux. Cette notion de qualité doit pouvoir se retrouver à tous les niveaux, depuis le choix des partenaires, à la sélection des étudiants, tout en considérant les différentes actions et diplômes de renommée internationale. Par ailleurs, l'ouverture internationale s'exprime tant au travers d'échanges réciproques, que par le biais de la coopération internationale, qui apporte une plus-value humaniste à notre université et qui contribue au développement de la connaissance et de la formation de la société.

a) Suivant cette démarche qualité, l'établissement travaille en mode projet, avec une première phase d'étude de la pertinence de la coopération proposée, puis une fois validée, une phase d'analyse des résultats intermédiaires et des éléments qui peuvent impacter le résultat final, puis une phase d'étude de résultats finaux permettant de reconduire l'accord ou non. Pour cela, la sélection des partenaires prévoit une phase de prospection avec une première analyse online du partenaire recherché, puis une visite est réalisée sur place pour s'assurer que le partenaire répond aux objectifs fixés. A partir du bilan dressé, une proposition de création de partenariat est étudiée dans une des 4 composantes de l'Etablissement, puis discuté au sein de la Commission Relations Internationales avant approbation finale en CEVU ou CS. L'intérêt et le bénéfice commun pour les partenaires ainsi que la réelle plus-value apportée (mesurable), avec la région géographique, sont les principaux éléments de choix de partenariat.

b) Notre dimension internationale s'est affirmée depuis la création de l'université en nous impliquant activement dans la construction et la consolidation de la formation dans le cadre de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES) et de la recherche (European Research Area, ERA), et en concentrant principalement nos ressources autour de 2 axes géographiques prioritaires : l'Asie Pacifique, les Amériques.

La relation avec ces aires géographiques s'appuie sur des compétences linguistiques, culturelles et professionnelles liées les unes aux autres, et constitue un point fort de notre politique internationale, car elle répond non seulement à un souci de cohérence académique et de recherche, mais également aux besoins exprimés par le monde socio-économique, en particulier en Asie-Pacifique et dans les pays en développement.

c) L'objectif essentiel de la mobilité internationale est d'apporter une expérience professionnelle et personnelle aux étudiants et au personnel au travers de séjours d'études et de stages. Pour la mobilité étudiante sortante, nous privilégions le master, puis la licence. Pour le master, les séjours d'études en université et les stages en entreprise sont prioritaires alors que les stages en université sont prépondérants au niveau de la licence et du DUT. Pour les licences professionnelles, les stages en entreprise sont visés. Pour la mobilité étudiante entrante, le master est également prioritaire en séjour d'études, les stages obligatoires de master inclus dans l'offre de formation pouvant se réaliser au sein des laboratoires ou des entreprises publiques et privées. Selon le type de formation, un accueil en séjour d'études niveau licence peut être favorisé. Les doctorants sont internationalisés au travers du label Européen (3 mois continus de séjour) ou la cotutelle et la codirection dont la durée de la mobilité est fixée par convention. Enfin, pour la mobilité enseignante, l'objectif est d'échanger de nouvelles méthodes, des contenus pédagogiques et de réaliser des recherches dans d'autres établissements partenaires. La priorité est donnée à la pérennisation de la réciprocité (entrants= sortants) de l'action. Les intervenants étrangers doivent pouvoir proposer de réelles opportunités d'apprentissage, d'insertion professionnelle à nos étudiants de l'ULR.

L'établissement possède actuellement 6 doubles diplômes et un diplôme délocalisé (d'autres sont en construction). L'élaboration de ces diplômes se réalise à partir de l'expérience acquise au travers des programmes de coopération précédents pendant lesquels une connaissance approfondie des méthodes de travail, des maquettes pédagogiques, des moyens mis à disposition, des méthodes d'inscription pédagogique, de la vie étudiante (logement, restauration...) s'est développée. Cela permet d'établir une relation de confiance et de respecter le cahier des charges prévu lors du déroulement de la formation pour acquérir les diplômes doubles ou conjoints (dont méthodes de validation des crédits et de conversion des notes). Cette relation de confiance est indispensable pour la réussite et l'insertion professionnelle car fondée sur une structure solide de partenariat pour lequel chaque établissement met à profit son propre réseau de partenaires (publics, privés).

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Sur les 3 actions essentielles du programme :

1) Mobilité internationale et masters communs

- Sélection fine des étudiants et du personnel participant aux actions de mobilité et encouragement à la participation de personnes sous-représentées (égalité femmes-hommes, classes défavorisées, situation de handicap)
- Application des principes de réciprocité
- Stabilisation de l'existant et développement de Masters communs répondant aux demandes socio-économiques de création et diffusion des savoirs, catalyseurs d'insertion professionnelle en relation avec les entreprises (privé ou public)

2) Partenariats et renforcement des capacités

- Développement de partenariats stratégiques s'appuyant sur des relations universités-entreprises pour promouvoir l'insertion professionnelle des étudiants dans leurs pays d'origine par la mobilité vers les entreprises et universités y participant.
- Mise en place de doubles diplômes (master, doctorat) dans les secteurs Environnement et développement durable (sciences, ingénierie) et Langues-économie-droit s'appuyant sur les laboratoires et réseaux d'entreprises adossés à ces formations pour assurer le transfert de connaissances et de pratiques aux pays voisins et tiers.
- Développement de capacités de recherche et développement des pays voisins et pays tiers par un apprentissage à travers l'expérience (learning by experience).

3) Soutien à la réforme des politiques

Priorité sur 2 objectifs :

- La mise en place de consortia franco (PRES)-étranger avec des groupes de travail conjoints pour le développement de modèles de fonctionnement (gouvernance, formation, recherche et actions support TIC/TICE, communication, orientation, réussite et insertion professionnelle, accompagnement social, relations université-entreprises).
- Amélioration des capacités multiculturelles et des connaissances en langues du personnel impliqué.

La mise en place de modules spécifiques de formation lors des échanges en présentiel d'abord, puis online est envisagée.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

#### 1 – Augmenter les niveaux de qualification (diplômés et chercheurs)

Les programmes de coopération et de mobilité que l'ULR souhaite instaurer ont pour objectif majeur de rehausser le niveau des diplômés français et étrangers capables de répondre aux besoins de performance, de création et de diffusion des savoirs. Les frontières de la connaissance ne peuvent pas être restreintes aux frontières politiques ou géographiques car l'apprentissage puis la connaissance d'autres cultures, approches et modes de pensée sont incontournables et apportent une dimension humaine et humaniste de l'enseignement supérieur. Les compétences acquises par les diplômés et les chercheurs français et celles apportées par les collègues étrangers seront un atout pour l'ULR et les entreprises

#### 2 – Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

Le rôle principal de l'Université est la création et la diffusion des savoirs. Elle véhicule également l'acquisition de compétences liées au contexte socio-économique actuel. La qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur doivent être intégrées dans un processus d'amélioration continue.

Si le contour Européen a permis de faire des avancées incontestables, les besoins socio-économiques actuels exigent une ouverture au monde entier dans laquelle l'ULR compte devenir un acteur majeur

#### 3 – Relever la qualité par la mobilité et la coopération transnationale

La mobilité et la coopération transnationale sont les leviers d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur. De nouveaux modes de pensée acquis par nos personnels et étudiants ou exportés par nos partenaires internationaux favoriseront les connaissances et les innovations.

#### 4 – Faire le lien Enseignement supérieur/Entreprises pour l'excellence et le développement régional

L'ULR prône la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes chercheurs comme clef de voûte des formations et recherches pour répondre aux besoins de la société. Les relations universités-entreprises-région-collectivités locales développées ces dernières années, ont permis d'évoluer vers des formations de qualité et de recherches pour renforcer les connaissances fondamentales mais aussi répondre aux problématiques industrielles.

Le développement des compétences des étudiants et des chercheurs ne peut se faire qu'en dépassant les frontières géographiques et politiques pour aller les acquérir à l'étranger, et en invitant les collègues étrangers à transférer leurs connaissances à notre modèle

#### 5 – Améliorer la gouvernance et le financement

Ce nouveau modèle enrichi par des compétences internationales devrait permettre des méthodes de gouvernance plus globales et améliorées, ouvertes à l'international, avec des modes de financement optimisés et multipliés grâce aux partenariats établis avec d'autres universités étrangères mais aussi avec un soutien fort des entreprises et des structures internationales souhaitant intégrer nos modes de fonctionnement dans leur pays.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

**E**

## Déclaration d'Adhésion de la candidature

*Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,*

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.  
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec  
les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage  
mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

*déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.*

*Lieu: La Rochelle*

*Nom: Gérard BLANCHARD Date (jj/mm/aaaa): 13/05/2013*

*J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données*

*Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)*

Le Président  
de l'Université de La Rochelle

Gérard BLANCHARD

*Cachet original de l'établissement*

